

Image not found or type unknown



Définition du tapage selon le parquet

Par **jacques22**, le **27/08/2015** à **14:02**

Bonjour,

Le parquet prétend que tout bruit audible par autrui sans son autorisation est un tapage.

Or, ce n'est pas du tout ce que disent les Lois!

Donnez-vous raison au parquet?

Merci.